

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2019 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Patrick BOSSUT – Thérèse-Marie COUVREUR – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER – Anne THOREZ – Peggy ROBERT – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Colette DEBEUF – Claudie RIUS – Laurent WINDELS – Thierry MITTENAERE – Natalie CARDON – Xavier DUQUESNE – Mustapha GUIROUS – Franck GILME – Alexandra COUSTY – Fernando ROCHA – Louis COSYN – Jean-Luc WABANT – Eric ZAJDA

PROCURATIONS :

Michel PETILLON donne procuration à Anne THOREZ
Jean-Valery MONVOISIN donne procuration à Laurent WINDELS
Vincent LEDOUX donne procuration à Rodrigue DESMET
Jaquelina FONSECA donne procuration à Antonio DA SILVA
Jonathan GLIBERT donne procuration à Fernando ROCHA
Patrick VANDAMME donne procuration à Eric ZAJDA

ABSENTE :

Amandine PANZERA

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 septembre 2019

1.01- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE DE DEUX CREANCES DE LA CNRACL ET D'UNE CREANCE DE L'IRCANTEC

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation de la levée de prescription quadriennale de deux créances de la CNRACL et d'une créance de l'IRCANTEC selon le détail ci-dessous :

AGENTS	ORGANISMES	MONTANT
1 ^{er} agent	CNRACL	11 942,42 €
2 ^{ème} agent	CNRAC	549,94 €
3 ^{ème} agent	IRCANTEC	86,81 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- PERSONNEL MUNICIPAL – REVALORISATION DES FRAIS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES

Après débat a été adoptée la délibération sur la revalorisation des frais occasionnés par les déplacements temporaires selon le détail ci-dessous :

Barème	France métropolitaine					
	Taux de base		Grandes villes (≥ à 200.000 habitants) et communes de la Métropole du Grand Paris		Commune de PARIS	
	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau
Hébergement	38,11 €	70 €		90 €	53,36 €	110 €
Déjeuner	15,25 €	17,50 €		17,50 €	15,25 €	17,50 €
Dîner	15,25 €	17,50 €		17,50 €	15,25 €	17,50 €

Le taux d'hébergement est fixé à 120 € pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite.

La revalorisation de l'indemnité forfaitaire de repas est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.4- PERSONNEL MUNICIPAL – SUPPRESSIONS DE POSTES – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal avec deux suppressions de poste et la création de deux emplois correspondants.

CADRES D'EMPLOIS	Catégorie	Suppression	Création
<p><u>FILIERE CULTURELLE</u> <u>CATEGORIE B</u> Cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe</p>	B	- 2 à temps complet (20h)	+ 1 à temps non complet (3h) + 1 à temps non complet (4h)

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- PERSONNEL MUNICIPAL – SERVICE ARCHIVES ET MEMOIRE – RENOUELEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE D'HALLUIN – CONVENTION A RENOUELER

Après débat a été adoptée la délibération sur le renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la Ville d'Halluin. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- PERSONNEL MUNICIPAL – REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE FORMATION OBLIGATOIRE – CONVENTION A CONCLURE

Après débat a été adoptée la délibération sur le remboursement des dépenses de formation obligatoire pour un montant de 10 760,52 €. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention entre les Villes de Roncq et Croix.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- CONSEIL MUNICIPAL – INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Après débat a été adoptée la délibération sur le principe fixant les indemnités de fonction des élus sur la base de l'indice brut terminal de la Fonction Publique et de confirmer les taux applicables aux indemnités de fonction des élus. (Maire : 65 % - 1er au 9ème Adjoint : 20,922 % et Conseillers municipaux délégués : 3,289 % par conseiller).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- CONVENTION QUADRIpartite SUR L'aire D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ENTRE LES VILLES DE RONCQ TOURCOING HALLUIN ET NEUVILLE-EN-FERRAIN – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat a été adoptée la délibération sur la convention quadripartite sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.09- ADMISSION EN NON-VALEUR – EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019

Après débat a été adoptée la délibération sur l'admission en non-valeur exercices 2016, 2017,2018 et 2019 selon le détail ci-dessous :

EXERCICE 2016	180,60 €
EXERCICE 2017	488,40 €
EXERCICE 2018	317,20 €
EXERCICE 2019	133,08 €
TOTAL	1 119,28 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- EXERCICE BUDGETAIRE 2019 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – AJUSTEMENTS DE CREDITS

Présentation de la décision modificative n°2. Après débat la délibération a été adoptée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses –

Chapitre 011 – Charges à caractère général - 100 000 €
 Chapitre 042 – Dotations aux amortissements et aux provisions + 100 000 €

TOTAL - €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses –

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles (ajustements des frais d'études et d'insertion en fonction des différents programmes de travaux en cours)	- 60 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (ajustements divers)	- 40 000 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours (ajustements divers)	+ 100 000 €

TOTAL - €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11- CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution d'une provision pour risque à hauteur de 100 K€.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Après présentation du débat d'orientations budgétaires 2020, s'est ouvert le débat.

1.13- FUSION ADMINISTRATIVE DES ECOLES BREL ET PICASSO – CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE PICASSO-BREL

Après débat a été adoptée la délibération sur la création du groupe scolaire Picasso-Brel.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.14- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ ET TOURCOING PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISEE DES REPAS SCOLAIRES – AVENANT N° 7

Après débat a été adoptée la délibération. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°7 autorisant le versement de la Ville de Roncq au titre de 2020 à la Ville de Tourcoing de 490 000 € pour le versement de la participation et 5 265 € pour la participation d'équipement.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.15- ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – CONVENTION DE FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (C.O.S.P) AVEC LA SCIC KALÉIDE – FINANCEMENT MUNICIPAL PROVISIONNEL POUR L'ANNEE 2020 – AVENANT N°16

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement de subventionnement provisionnel d'un montant de 700 000 € pour l'année 2020. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°16.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.16- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC LES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2020 – 1^{ER} ACOMPTE

Après débat a été adoptée la délibération sur le 1^{er} versement du subventionnement 2020 aux associations.

ASSOCIATIONS VILLE	RAPPEL SUBVENTIONNEMENT 2019 ⁽¹⁾	PROPOSITION AVANCE 2020 ⁽²⁾
AMICALE LAIQUE BLANC-FOUR	400 €	300 €
AMICALE DU PERSONNEL	7 000 €	5 000 €
BLEUETS TWIRLING	3 257 €	2 000 €
BMX CLUB	8 980 €	2 000 €
ESR FOOT	22 481 €	10 000 €
JUDO CLUB	3 193 €	2 000 €
TENNIS CLUB	5 000 €	2 000 €
ULJAP	22 791 €	15 000 €
ULTRA SPORT BASKET	24 389 €	6 000 €
USR NATATION	4 202 €	2 000 €
USR GYMNASTIQUE	17 060 €	8 000 €
VOLLEY BALL	6 290 €	3 000 €
ZERO DECHET RONCQ	700 €	700 €
CINEMA GERARD PHILIPPE	46 000 €	21 000 €
TOTAL		79 000 €

(1) Le subventionnement 2019 est composé de la subvention ordinaire + les frais de déplacements et formation 2018

(2) Avance en attente de rencontre

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.17- CIMETIERES DE RONCQ CENTRE ET DU BLANC-FOUR – REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE – MODIFICATIONS

Après débat a été adoptée la délibération portant modification du règlement intérieur.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.18- COMMERCE DE DETAIL – DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL – ANNEE 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur l'autorisation d'ouverture des magasins dans la limite de 8 dimanches pour l'année 2020.

-DELIBERATION ADOPTEE-

=> *Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité 2018*

=> *Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport d'activité 2018*

=> *CCAS de la Ville de Roncq : rapport annuel 2018*

Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 30 septembre 2019 :42

Levée de séance à 20h40
RD/FV/MV/AC – le 17 décembre 2019